

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 13 février 2023 à 19 h 30 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis sous la présidence de Madame la mairesse Jocelyne Lafond.

Sont présents les conseillers Serge Ippersiel, Michel Daigle et les conseillères Louise Drouin et Annie Leduc

La directrice générale, greffière-trésorière, est également présente ainsi que la directrice adjointe.

La conseillère Madame Linda Laurence est absente.

Le siège #1 est vacant.

La mairesse Madame Jocelyne Lafond ouvre la séance, il est 19 h 30.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10704-02-2023**

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louise Drouin,  
appuyé par Michel Daigle  
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10705-02-2023**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2023

Il est proposé par Annie Leduc  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2023.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10706-02-2023**

Adoption des comptes

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Annie Leduc  
et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes inscrits dans les listes de chèques suivantes:

- La liste de chèques générale, des numéros 904 à 982 totalisant 69 260,18 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 janvier 2023.
- La liste de chèques salaires, des numéros 500836 à 500884 totalisant 18 112,12 \$ portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 janvier 2023.
- Et deux paiements Accès-D un pour les pages jaunes de 5,12 \$ et un pour Pitney Works de 919,80 \$ pour l'achat de timbres. Un paiement Visa de 690,62 \$.

adoptée

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE:**

- Entrée en vigueur du règlement 22-277 modifiant le règlement numéro 01-133 relatif au zonage.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10707-02-2023**

Brosses à cheminée

Il est proposé par Michel Daigle  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité de ne plus prêter les brosses à cheminée, étant donné que ça doit être fait par un professionnel. Il est de plus résolu de publiciser dans le petit journal ainsi que sur Facebook.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10708-02-2023**

Embauche d'un mécanicien sur appel pour véhicules d'urgence et autres.

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Annie Leduc  
et résolu à l'unanimité d'embaucher Pierre-Luc Thibault à titre de mécanicien sur appel pour les véhicules d'urgence et autres, au taux horaire de 26,90 \$.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10709-02-2023**

Programme d'aide à la voirie locale — Volet Entretien des routes locales  
Reddition de comptes 2022

**ATTENDU** que le ministère des Transports a versé une compensation de 312 398 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de la conseillère Annie Leduc, appuyé par le conseiller Michel Daigle, il est unanimement résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien de routes locales.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10710-02-2023**

Amendement au contrat d'entretien des chemins d'hiver.

Il est proposé par Annie Leduc  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité d'adopter les changements suivants au contrat :

**Amendement Contrat Entretien chemins d'hiver  
2023/2024, 2024/2025, 2025/2026**

Ajout de .45 km pour rang 7 Est à partir de l'automne 2023 cette portion se situe entre le nouveau développement de M. Pascal Michaudville et la fin du rang 7 Est nettoyé. Nous avons omis de l'ajouter au nouveau contrat, nous avons juste ajouté la distance du nouveau développement.

Donc à partir de la saison 2023/2024 le calcul sera fait sur 65,11 km et non 64,66 km.

Saison 2023/2024

3300 \$ du km plus taxes, pour un total de 247 038,74 \$

Saison 2024/2025

3350 \$ du km plus taxes, pour un total de 250 781,75 \$

Saison 2025/2026

3400 \$ du km plus taxes, pour un total de 254 524,76 \$

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10711-02-2023**

Dépôt des rapports de travail

Il est proposé par Annie Leduc  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les rapports de travail de l'inspecteur municipal, de la responsable à l'urbanisme, à l'environnement et à l'inspection en bâtiment et technicienne en assainissement de l'eau, de la responsable de la vie communautaire, culturel et des loisirs et de la préposée à l'entretien de l'Hôtel de Ville et de la salle paroissiale pour le mois de janvier 2023.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10712-02-2023**

Achat de huit chaises pour la table du conseil et deux chaises à l'administration

Il est proposé par Annie Leduc,  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense nécessaire pour l'achat de huit chaises pour la table du conseil ainsi que deux chaises pour l'administration, pour un montant total de 4 547,15 \$, taxes incluses.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10713-02-2023**

Liste officielle

Vente des immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier du 11 mai 2023

Il est proposé par Serge Ippersiel,  
appuyé par Louise Drouin  
et résolu à l'unanimité:

- D'approuver la liste officielle de vente des immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier du 11 mai 2023.
- D'autoriser la directrice générale greffière-trésorière, Madame Lise Lapointe, à faire parvenir ladite liste à la MRC d'Antoine-Labelle.
- De demander à la MRC d'Antoine-Labelle de procéder à la vente.
- De déléguer la conseillère Madame Annie Leduc pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac s'il n'y a pas de preneur.
- De nommer la conseillère Madame Louise Drouin à titre de substitut, advenant l'impossibilité d'agir de la personne déléguée.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10714-02-2023**

Dépôt de l'inventaire des biens de la municipalité

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Michel Daigle

et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt l'inventaire des biens de la municipalité, mis à jour par la responsable à l'urbanisme, à l'environnement et à l'inspection en bâtiment et technicienne à l'assainissement de l'eau, Madame Manon Melançon et complété par la directrice générale secrétaire-trésorière Madame Lise Lapointe.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10715-02-2023**

Nommer mairesse suppléante et substitut  
du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2023

Il est proposé par Serge Ippersiel  
appuyé par Michel Daigle

et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère madame Louise Drouin, mairesse suppléante du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2023, de l'autoriser à signer les chèques et autres documents et de la mandater pour siéger aux séances des maires, et ce, en l'absence de la mairesse, Madame Jocelyne Lafond.

Il est de plus résolu de nommer la conseillère, madame Annie Leduc, à titre de substitut, advenant le cas où la mairesse et la mairesse suppléante soient absentes.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10716-02-2023**

Redevance pour l'élimination de matières résiduelles

Il est proposé par Louise Drouin et appuyé par Michel Daigle et résolu à l'unanimité d'adopter pour dépôt la lettre de subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022. La municipalité recevra une subvention au montant de 6 026,59 \$.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10717-02-2023**

Sujet reporté — résolution annulée

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10718-02-2023**

Démission Dumoulin CPA et offre de service Raymond Chabot Grand Thornton

ATTENDU QUE Dumoulin CPA n'était pas en mesure de faire les états financiers 2022 de la municipalité étant donné un manque de personnel;

ATTENDU QUE Raymond Chabot Grand Thornton nous ont fait parvenir une offre de service pour effectuer nos états financiers pour 2022 et 2023.

Il est proposé par Louise Drouin,  
appuyé par Annie Leduc  
et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour l'année 2022 uniquement pour un montant de 19 000 \$.

adoptée

\*\*\*\*\*

Décès d'un membre du conseil.

La mairesse a dit quelques mots à la mémoire de M. Michel Miller qui était conseiller à la municipalité depuis novembre 1999.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10719-02-2023**

Achat d'un monte-pente à la Rose des Vents

Il est proposé par Louise Drouin,  
appuyé par Serge Ippersiel  
et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 20 000 \$ à la Rose des Vents pour réserver le monte-pente, nous aurons déboursé 10 000 \$ à la prise de possession.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10720-02-2023**

Guide touristique 2023-2024

Il est proposé par Michel Daigle,  
appuyé par Annie Leduc  
et résolu à l'unanimité de ne pas adhérer à la prochaine édition du guide  
touristique 2023-2024.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10721-02-2023**

Embauche de la directrice générale greffière-trésorière

Il est proposé par Michel Daigle  
appuyé par Louise Drouin  
et résolu à l'unanimité d'embaucher Madame Marilyne Melançon au poste  
de directrice générale greffière-trésorière, à compter du 27 février 2023  
selon les conditions de l'entente, et de l'autoriser à signer les chèques et  
autres documents pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-du-  
Lac.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10722-02-2023**

Embauche de la directrice générale adjointe greffière-trésorière adjointe

Il est proposé par Serge Ippersiel  
appuyé par Michel Daigle  
et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche temporaire de Madame  
Sandra Lévesque au 6 février 2023 au taux horaire convenu suite à  
l'entrevue. L'autoriser à signer les chèques et autres documents pour et au  
nom de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac à partir du 27 février 2023 en  
l'absence de la directrice générale greffière-trésorière.

adoptée

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10723-02-2023**

Adoption des salaires 2023

Il est proposé par Louise Drouin,  
appuyé par Annie Leduc  
et résolu à l'unanimité d'adopter la grille des salaires et avantages pour  
l'année 2023, comme présenté.

adoptée

\*\*\*\*\*

Entente Énergère

Point reporté.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10724-02-2023**

Achat d'un kit display D0284.DI DLT-22-M1 annonceur

Il est proposé par Louise Drouin  
appuyé par Michel Daigle  
et résolue à l'unanimité d'autoriser la dépense de 1 050 \$ plus taxes pour  
l'achat d'un kit display D0284.DI DLT-22-M1 annonceur pour les pompes  
au égout.

adoptée

\*\*\*\*\*

**MADA**

Une réunion MADA a eu lieu concernant leur accréditation.

\*\*\*\*\*

**ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES**

- Bingo — 32 participants
- 18 février aura lieu le Rendez-Vous aérien
- Défi château de neige en cours.
- Activités par le Comité de l'Âge d'Or, jeux de société, peinture, poches.
- Activités par le Comité de Bénévolat, Yoga et danse.
- Pas de tournoi de pêche blanche cette année, le lac sera tout de même ouvert les 4 et 5 mars 2023.

\*\*\*\*\*

**VARIA**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Monte-pente et glissades.
- Directrice générale et directrice générale adjointe.
- Bénévoles pour la Fête au village.
- Demande pour l'entretien du plancher de la salle communautaire.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO: 10725-02-2023**

Levée de la séance

Il est proposé par Louise Drouin,  
appuyé par Michel Daigle  
et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 19 h 59.

adoptée

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Jocelyne Lafond, mairesse

\_\_\_\_\_  
Marilyne Melançon, directrice générale  
greffière-trésorière

Je, Jocelyne Lafond, mairesse, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipale.